

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION ET DE RECOMMANDATION CETTE NUIT



PRÉFÉTÉ DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

communiqué du 17/04/2018 à 07h

INFORMATIONS SUR L'EPISODE DE POLLUTION

Air Pays de la Loire a enregistré cette nuit une concentration de dioxyde de soufre dans l'air de 375 µg/m³ à 00h. Le seuil d'information et de recommandation (300 µg/m³ en moyenne pendant une heure), a été dépassé pendant cet épisode.

Actuellement, les concentrations de dioxyde de soufre sont revenues à un niveau faible, inférieur aux seuils réglementaires. Aucune recommandation sanitaire n'est à suivre.

NB : les concentrations de pollution sont exprimées en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³) .

plus d'informations

Ce communiqué est diffusé par Air Pays de la Loire par délégation du Préfet de département.

POLLUTION DE L'AIR



02 28 22 02 02
contact@airpl.org

www.airpl.org

REGLEMENTATION



www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr
www.dep.gouv.fr

SANTE



www.ars.paysdelaloire.sante.fr